



La ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme en Assemblée générale à Cébazat

Rapport moral 2016 (suite de la page une)

L'héritage de ce passé est une richesse que nous devons valoriser mais «demain» devient la priorité. Il confirmera à son fondateur que sa lutte contre l'ignorance, émanant d'un citoyen qualifié d'utopiste en 1866, n'était pas illusoire. Son succès pour une école obligatoire, gratuite et laïque devenait le mur porteur du progrès des libertés et des lois émancipatrices synonymes de progrès social.

Dès sa création, la Ligue est une force vive pour une République laïque, pour l'accès à tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs et au sport. Plus que jamais, elle valorise le vivre ensemble avec toutes ses valeurs de solidarité et d'humanisme. Plus que jamais, elle insiste sur les valeurs de la vie associative, levier de la démocratie. «S'associer est une force» reste sa conviction car c'est une réalité ainsi qu'une nécessité collective.

De tout temps, la Ligue de l'enseignement a eu cette capacité d'adaptation en relevant les défis de son époque. Souvent affaiblie dans des périodes qui ne lui étaient pas idéologiquement favorables, elle a su résister, s'adapter aux besoins de la société et évoluer en répondant aux engagements qui constituent son ADN. Constatamment, elle a été une force de proposition et innovatrice dans ses missions éducatives face aux nouvelles réalités économiques, culturelles, technologiques et politiques.

Un anniversaire, c'est une pause entre le passé et l'avenir. C'est un beau moment pour se rappeler les bons souvenirs, ceux qui ont forgé ces moments présents dont on doit notre histoire, sans négliger pour autant ceux à venir. Il ne s'agit pas de tomber dans la nostalgie car elle n'est pas constructive. L'avenir appartient à ceux qui veulent bien s'en saisir, le façonner, lui donner du sens. L'avenir ne sait pas attendre. L'ignorer serait une grave erreur pour notre mouvement associatif dans les bouleversements présents d'une civilisation en profonde mutation.

L'urgence est sans conteste l'anticipation de cet avenir car l'attentisme est une source de cruelles désillusions. Il nous incite à conforter notre engagement associatif laïc d'éducation populaire. Il jugera notre capacité d'adaptation et de réponse au besoin

d'une société contemporaine exigeante, fragilisée par des problématiques économiques, de conflits et du chacun pour soi.

La FAL63, fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme, n'a pas d'autre choix que d'accrocher cet avenir. 90 ans, c'est aussi sa belle histoire de militantisme pour l'éducation populaire. Elle est admirablement décrite et retracée dans la dernière édition «Auvergne Laïque» par toute l'équipe de rédaction bénévole dont la qualité n'est plus à démontrer. Elle est Ligue de l'enseignement, hautement responsabilisée dans son accompagnement associatif pour l'émancipation de tous. Pour elle également «Rien ne sera jamais plus comme avant».

La mutation de la FAL est encore plus reconnaissable avec les dernières restructurations imposées depuis 2014. Elle assume ses responsabilités en garantissant sa pérennité pour poursuivre plus durablement sa mission d'éducation populaire.

Les dispositions prises démontrent leur crédibilité par les résultats de redressement en cours. Sans le courage politique du conseil d'administration depuis deux ans, la FAL ne serait plus qu'un désert. La tâche n'est pas pour autant complètement achevée. Budget oblige, la réorganisation structurelle du service vacances/ALSH est en travaux. Elle sera opérationnelle à partir du 1^{er} septembre prochain.

La MECS du Château des Quayres, administrée depuis 1961 par la FAL est l'autre dossier qui a demandé une surdose de patience et d'énergie. Après une requête officielle de la fédération auprès du Président du Conseil Départemental, la maison d'enfants à caractère social va changer de gestionnaire. Le Conseil départemental, propriétaire des lieux, nous accompagne depuis un an pour la reprise de cet établissement par une autre structure expérimentée, ayant les compétences reconnues en matière de gestion d'établissements de protection de l'enfance, le choix du potentiel reprenneur lui appartenant pleinement.

A sa demande, l'association ALTERIS a été sollicitée. Elle reprendra juridiquement la direction définitive de la structure et sa mission d'action sociale



à partir du 1^{er} janvier 2017. Dès le 1^{er} juin 2016, une période transitoire de mandat de gestion avec une nouvelle équipe de direction sera mise en place par ALTERIS. La FAL gardera la responsabilité juridique jusqu'à l'échéance de fin d'année et se recentrera sur «son cœur de métier» à savoir, faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs et au sport.

La consolidation de notre fédération en démontrant sa capacité d'adaptation conjoncturelle, la pérennisation de sa présence sur tous les territoires, tout en portant les valeurs qui façonnent notre identité historique, sont les chantiers d'aujourd'hui. Ces objectifs doivent répondre aux défis imposés dans l'évolution sociétale et ses travers du chacun pour soi. Pour ce faire, la FAL accentue le développement de la vie fédérative. Le rapprochement vers les associations affiliées est primordial. L'appui des partenariats avec les collectivités locales démontrent sa crédibilité dans ses missions éducatives et fraternelles.

Les bénévoles ont toute leur place dans cette dynamique collective. Sans eux, la société ne serait pas le reflet d'aujourd'hui. Ces travailleurs de l'ombre sont les ouvriers de la cohésion sociale et du dynamisme local.

Ils sont la clef de la vie associative et leur implication pour le bien commun est à mettre en exergue. Ce sont des altruistes, une qualité qui n'est pas donnée à tout le monde. L'homme est au cœur et au fondement de l'action associative.

Malheureusement la crise du bénévolat existe réellement. L'absence de renouvellement est fortement vécue. La crainte d'un engagement inutile se renforce dans les esprits.

Le service civique prend ici toute son importance. Il constitue une formidable passerelle pour des futurs bénévoles. Son développement national est une admirable contribution à cette formation. Le dispositif Juniors Association est un vivier inestimable car, une fois adultes, la grande majorité de ces jeunes se retrouvent dans le réseau de la Ligue.

Sans cet apport humain, tout s'écroule. Les pouvoirs publics sont conscients de cette valeur ajoutée, mais comme toujours, les finances dirigent tout. L'aide publique pour cette économie sociale et solidaire doit rester une priorité. Les coupes budgétaires de ce secteur ne sont pas imaginables, au risque d'effondrer l'équilibre social. On peut comprendre la réalité financière mais le dialogue doit persister et trouver le juste équilibre.

Dans l'époque que nous vivons, plus rien n'est respecté. Il n'y a plus de civisme, plus de morale, plus d'argent, plus de joie de vivre, plus de travail, plus de bonheur, plus de pitié. Que sont devenues la solidarité, la convivialité, les valeurs citoyennes? Triste époque mais ne tombons pas pour autant dans le fatalisme!

La crise économique peine à se faire oublier et disparaître. Si elle existe réellement, la reprise est lente, beaucoup trop lente pour redonner une confiance relative. Cette réalité n'est pas vécue équitablement. Ce sont toujours les mêmes qui doivent se serrer la ceinture. L'argent crée et détruit. Il rassemble et oppose. Il est générateur de conflits et de fracture sociale. Il divise les peuples, les alliés d'hier, les amis, les familles, mais sans argent «Tout fout le camp» comme le chantait Mouloudji.

En vérité, que faire d'autre sinon continuer à vivre, se motiver, se raccrocher à cet avenir indéchiffrable avec nos convictions et nos valeurs? Que répondre de plus à part tout simplement : avancer?

Ce rapport moral a été adopté par 2285 mandats pour et 380 abstentions.

Pour les 90 ans de notre Fédération, une exposition constituée de photos, de revues, de journaux, d'objets, de souvenirs fait évoluer dans le passé, dans le présent et suggère l'avenir, ce qui est essentiel. Cette exposition tente de faire vivre le foisonnement d'idées, d'actions, d'activités mises en œuvre par la Ligue.

Jacques-Bernard Magner, sénateur

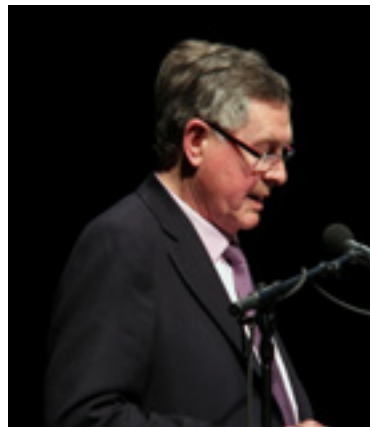


De par ses fonctions au Sénat, il a eu l'occasion d'auditionner Nadia Bellaoui dans le cadre de la refondation de l'école. Il rappelle que la Ligue apporte son aide à la formation des maîtres, aux actions dans les écoles, aux contrats éducatifs locaux. Il a souligné que, comme les collectivités locales, les associations traversent une période de turbulences financières, que c'était un moment certes difficile à passer mais qu'il fallait rester optimistes.

Au congrès de 1927, est lancé un appel aux militants par les élus républicains et des représentants de l'administration de l'instruction publique pour que dans chaque département se crée une fédération d'associations laïques. 32 fédérations sont déjà constituées au niveau national, dont la Fédération des œuvres laïques du Puy-de-Dôme créée le 14 octobre 1926.

La FOL compte à ses débuts 13 associations qui ont répondu à l'appel. Un bureau provisoire composé de personnalités éminentes du département est constitué. Et dès 1927, une liste départementale de 120 membres fondateurs est établie. Aux côtés du Recteur de l'académie, du Préfet du Puy-de-Dôme et de l'inspecteur d'académie figure un nombre très important d'élus locaux, de parlementaires, de responsables d'administrations et de membres de l'éducation nationale –directrice et directeur de l'Ecole normale, inspecteurs primaires, etc...

C'est dire l'intérêt suscité par cet appel et l'espoir de la nation fondé sur l'essor que prenait la Ligue. C'est dire la responsabilité



Gérard Chanel, président honoraire de la Fédération, chargé de la communication des 150 ans de la Ligue et des 90 ans de la Fédération

et l'engagement de la fédération, son rôle déterminant dans la défense de l'Ecole publique, dans sa lutte pour le droit à l'instruction pour tous, gage de la formation du citoyen. C'est dire le rôle essentiel, capital joué par

les enseignants mis à disposition de la Ligue par le ministère de l'Education nationale. Un statut de reconnaissance de l'Etat à l'égard de notre mouvement d'éducation populaire reconnu d'utilité publique. Statut qui évoluera au fil des années et des gouvernements successifs, remis en cause jusqu'à la volonté d'extinction en 2008, année de tourmente pour notre fédération, moment grave pour l'école et les mouvements complémentaires, graves pour la laïcité.

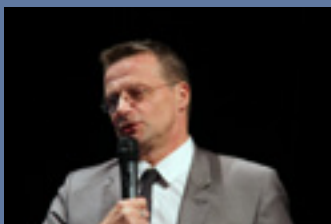
90 ans après sa création, la FAL63 fédère 448 associations et est forte de 35 000 adhérents. Mais en 1975, la fédération comptait 582 groupements divers et il y a 30 ans de cela, à l'AG de Riom, elle comptait 635 associations représentant 49 500 adhérents.

Flavien Neuvy, maire de Cébazat



Il dit être heureux d'accueillir l'AG de la FAL au Sémaphore. Sa réflexion sur l'état général de la société le conduit à constater un repli sur soi, donc un rejet de l'autre en France et en Europe. Les questions religieuses ne sont jamais très loin. C'est pourquoi il convient d'être ferme sur les principes de la laïcité. Pour garantir cette laïcité, il faut des hommes et des femmes pour la défendre qu'ils soient élus ou membres du tissu associatif. «La laïcité, dont vous êtes les défenseurs, est la condition sine qua non du vivre-ensemble ; c'est un perpétuel combat»
«Je suis sûr que nous arriverons à sauvegarder cette laïcité» a-t-il conclu.

Alexandre Pourchon, 1er vice-président du Conseil départemental



Il rappelle que la FAL est partenaire du Conseil départemental dans le secteur de la jeunesse. L'engagement pris à l'AG de Cunlhat concernant la MECS du château des Quayres a été tenu : la passation de pouvoir aura lieu le 1er janvier 2017. Face à la situation financière difficile de la FAL, il signale qu'Auvergne Active peut accompagner le monde associatif employeur.

Nadia Bellaoui, secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement chargée de la vie associative et de la jeunesse et présidente du Réseau national des juniors associations



Elle commence son intervention en citant Pierre Tournemire, vice-président de la Ligue «A la Ligue, tout ne dépend pas de Paris. Sa force, c'est son ancrage territorial dans 24000 communes». Il faut trouver ensemble les bonnes solutions pour affronter l'avenir, réfléchir à de nouveaux modèles économiques. Un travail au niveau régional peut permettre de faire des économies.

La médiation de la Ligue avec la Fédération et l'UFOLEP portera ses fruits s'il y a une prise de conscience collective pour faire vivre la Fédération.

Claudine Bressoulaly, présidente de l'Amicale laïque de Cébazat



Elle a d'abord remercié la FAL d'avoir organisé son AG à Cébazat au moment où l'amicale laïque fête son 80ème anniversaire. Elle a fait un historique de son association créée par des enseignants en 1936, à un moment de la montée du fascisme en Europe. Après un arrêt pendant la seconde guerre mondiale, elle reprend ses activités en 1947. L'association qui compte aujourd'hui près de 800 adhérents propose des activités sportives et culturelles.

Cet anniversaire est l'occasion de se souvenir des hommes qui ont porté les valeurs de solidarité et de fraternité, de liberté : Léon Blum à l'origine des congés payés, de la réduction du temps de travail emprisonné à Chazeron puis à Bourrassol par le régime de Vichy, Jean Zay, ministre du Front Populaire, victime de ses convictions, assassiné par des miliciens dans l'Allier. Elle a rendu hommage à la jeune Malala, prix Nobel de la Paix en 2014 qui, victime des talibans afghans, se bat pour l'éducation des filles déclarant : «Prenons nos cahiers, nos crayons, ce sont nos armes les plus puissantes». La présidente a signalé l'implication des deux écoles publiques de Cébazat dans la célébration du 80ème anniversaire de l'AL ; 330 élèves et leurs enseignants ont présenté cet après-midi même un spectacle-hommage aux valeurs de laïcité à Sémaphore.

Après avoir remercié les élus locaux, le conseil départemental, les services de l'Etat, les associations cébazadaises pour leur soutien et aide, la présidente a conclu son propos en déclarant : «L'Amicale laïque entend porter l'idéal laïque qui permet à chacun de vivre ses passions».

Assemblée Générale à Cébazat

Pour marquer le 90ème anniversaire de la Fédération et les 150 ans de la Ligue, un groupe conduit par Aleth Bador a lu des extraits de «Nous sommes le peuple» avant l'ouverture de cette assemblée générale.

Nous sommes le peuple

Nous ne sommes pas Un peuple
Comme s'il y avait des peupleS – au pluriel
Nous n'avons personne à désigner d'autres que nous-mêmes
Nous sommes ici, maintenant : le peuple !

Nous est un mot vaste – et sans fin.
Nous ne sommes pas la population,
ni la populasse, ni la masse, ni les gens, ni autrui ni personne
et d'ailleurs,

Nous ne sommes pas que des citoyens, pas que des habitants, pas que des enfants, des jeunes, des adultes ou des vieux, pas que des hommes ou des femmes, pas que des français ou des étrangers, pas que des travailleurs, des chômeurs, des étudiants ou des retraités, pas que des religieux ou des laïques, pas que des riches ou des pauvres, pas que des consommateurs ou des producteurs, pas que des individus ou des collectifs, pas que des actifs ou des passifs, pas que des cibles ou des clients, pas que des usagers, pas que des électeurs ou des élus, pas que des instruits ou des ignorants, pas que des ouvriers, des paysans ou des employés, pas que des diplômés ou des non diplômés, pas que des parisiens ou des régionaux, pas que des avec ou sans accent, pas que des parents ou des enfants, pas que des mariés ou des célibataires, des pasés ou des veufs, pas que des hétérosexuels ou des homosexuels, pas que des noirs ou des blancs ou des métis, pas que des grands ou des petits ou d'autres encore, pas que des malades ou des biens portants, pas que des handicapés ou des valides, pas que des bourreaux ou des victimes, pas que des anonymes ou des connus, pas que des courageux ou des pleutres, pas que des extravertis ou des inhibés, pas que des idiots ou des intelligents, pas que des ou des, encore moins des !!! Nous ne sommes pas des... *Nous sommes le peuple !*



Rapport financier 2016

Les différents bilans et comptes de résultats détaillés ont été envoyés aux associations.



Jacques Gelly,
président
de l'URFOL
Auvergne- Rhône
Alpes



Alexandre Buyens, commissaire aux comptes, déclare qu'après avoir examiné les chiffres il les valide sans réserve. Il rappelle néanmoins la nécessité d'atteindre effectivement l'équilibre en 2016.

Jacques Pinseau, président de l'UFOLEP63, lit une information du comité UFOLEP63 dans laquelle il souligne que la convention Ligue-UFOLEP 2016 n'est toujours pas signée, que les décisions prises à l'AG de novembre 2015 réduisent les produits de l'UFOLEP de 37 700 €. «Le comité départemental UFOLEP 63 ne souhaite pas entrer en conflit avec la FAL mais, tout en affirmant son appartenance à la Ligue de l'enseignement, exerce son devoir d'information aux associations affiliées à notre fédération sportive et affinitaire».

Dans sa réponse, Edouard Ferreira souligne qu'à l'AG de novembre, la CPO a été réorientée vers l'USEP qui a besoin d'être aidée. Il y a un besoin de solidarité entre les trois secteurs de la FAL.

Frédéric Rideau rappelle que la situation de trésorerie de la FAL est très tendue alors que l'UFOLEP a des résultats financiers excédentaires depuis plusieurs années et une réserve de trésorerie de 400 000 €.

Il souligne pour l'URFOL l'obligation de se mettre en conformité avec la nouvelle région, ce qui a été fait dès le 28 janvier. Concernant la laïcité, tout le monde en parle sans lui donner le même sens. Elle est pour l'émancipation de l'humanité toute entière. Beaucoup de fédérations sont dans des situations financières délicates ; les collectivités leur apportent une aide moindre. Il est donc nécessaire de développer de nouveaux champs d'activités en fonction des compétences de chaque fédération. D'où la création d'un poste de développeur régional. Il conclut en affirmant que la réussite est l'affaire de tous. « Se réunir est un début, ... Travailler ensemble, c'est la réussite assurée. »

Le compte de résultat

FAL associations :

- **187 443,31 €** (affecté après vote de l'assemblée générale au fonds associatif, report à nouveau)

Château des Quayres :

+ **63 019,31 €** (affecté au résultat sous contrôle de tiers financeur)

Le résultat est de - 124 424 €

Le compte de résultat de l'association FAL

Total charges 3 117 659 €

(- 14,23 % / 2014)

Total produits 2 930 216 €

(-11,89 % / 2014)

«Pour l'exercice 2015, on notera la réduction importante de nos dépenses (-14,23 %) liée aux effets de la restructuration entreprise en 2014 et à la rigueur de gestion mise en place. On observe une amélioration nette du résultat sans toutefois atteindre l'équilibre. Il faut donc persévérer. Les mesures complémentaires adoptées lors de l'ag budgétaire du mois de novembre 2015 doivent être mises en œuvre afin de ramener les comptes à l'équilibre en 2016.»

PARTS FAL63	2014/2015	2015/2016	2016/2017
AFFILIATIONS			
C1	31 €	32 €	33 €
C2	37 €	38 €	39 €
C3 groupement adultes	37 €	38 €	39 €
CARTES ADHÉSIONS			
Adultes	5,80 €	5,90 €	6,90 €
Enfants / Jeunes	2,25 €	2,30 €	2,50 €
ABONNEMENTS AUVERGNE LAÏQUE			
1 exemplaire (- de 20 adhérents)	17,00 €	17,50 €	17,50 €
5 exemplaires (de 21 à 50 adhérents)	60,00 €	62,50 €	62,50 €
10 exemplaires (de 51 à 150 adhérents)	105,00 €	110,00 €	110,00 €
15 exemplaires (+ de 151 adhérents)	150,00 €	157,50 €	157,50 €
Abonnement suppl. /tarif préférentiel DDEN-OCCE	10,00 €	10,50 €	10,50 €

ADOPTION DES COMPTES

2367 POUR (88,75 %) | **300 CONTRE** (11,24 %) | 0 abstentions

AFFECTATION DU RÉSULTAT

2487 POUR (93,25 %) | **180 CONTRE** (6,75 %) | 0 abstentions

TARIFS

1927 POUR (72,25 %) | **740 CONTRE** (27,75 %) | 0 abstentions

Nouveau conseil d'administration :

Guy Aucouturier*, Aleth Bador, Christiane Bernard, Christiane Brethenoux, Gilbert Cambe, Georgette Chany, Yves Denier, Régis Faucheux, Edouard Ferreira, Maryvonne Girardin, Laurent Hecquet, Pierre Mièle, Patricia Montandreaux, Roland Moulin, Marie-Claude Pellez, René Pouille, Jean-Pierre Pradier, **Alain Roume***, Christine Schemith, Jean-Louis Viallis.

*Nouveaux élus

Bureau de la FAL

Le CA du 2 juin a élu les membres du bureau :

Président : **Edouard Ferreira**

Vice-président chargé de la laïcité : **Régis Faucheux**

Vice-président à la vie fédérative : **Jean-Pierre Pradier**

Vice-présidente à la culture : **Aleth Bador**

Vice-présidente à l'éducation et à la jeunesse : **Marie-Claude Pellez**

Vice-présidente au secteur vacances/ALSH : **Christiane Bernard**

Trésorière : **Christine Schemith**

Trésorière adjointe : **Christiane Brethenoux**

Secrétaire : **Roland Moulin**

Membres : **Yves Denier** et **Pierre Mièle**

Complément au rapport d'activités

présenté par Frédéric Rideau

Le rapport d'activités ayant été envoyé à toutes les associations affiliées, Frédéric Rideau fait un focus sur les trois axes du projet fédératif.



1 - Actions fédératives

La FAL veut renforcer les actions en direction de ses 448 associations affiliées

➤ en répondant à leurs invitations à leurs assemblées générales ou à des événements particuliers

➤ par la rédaction et la diffusion d'un livret de présentation des différents secteurs de la fédération

➤ par des réunions de secteurs (Saint-Eloy, Neschers, Clermont, Maringues, Vic-le-Comte)

➤ par des formations (création d'un site Internet, création d'affiches).

Les différentes commissions (vie fédérative, vacances, culture-éducation jeunesse, finances laïcité) se réunissent régulièrement et enrichissent les débats des conseils d'administration qui se réunissent tous les mois.

Des actions fédératives : Théâtre actif à Lempdes, Chemins de la danse à Clermont, journées de sport santé organisées par l'UFOLEP en partenariat avec la MGEN.

2 - La FAL partenaire de l'école

La FAL s'implique dans le CAPE (collectif d'associations partenaires de l'école), dans l'accompagnement des rythmes scolaires, dans le développement

du contenu des TAP, dans l'aide au PEDT (projet éducatif de territoire).

Elle organise les TAP pour trois collectivités.

➤ Le service vacances incite au départ en classes de découverte. Le Grand Panorama a accueilli 76 classes soit 2 000 élèves.

➤ Le service CEJ a été le moteur pour l'école au cinéma (pour 8 000 enfants) en partenariat avec le Festival du Court métrage, pour Trouvailles (31 spectacles professionnels jeune public pour 2 400 enfants). Cent lecteurs animent Lire et Faire dans 60 lieux (écoles ou centres de loisirs).

➤ L'USEP organise de nombreuses manifestations sportives pour les enfants de primaires et maternelles et participe à des actions de formation des maîtres.

3 - La FAL, fédération départementale de la Ligue de l'enseignement

La FAL accueille des jeunes en service civique au siège ou dans ses associations affiliées.

Elle est le relais du dispositif Juniors associations (une douzaine dans le département)

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, elle participe à l'opération «Jouons la carte de la Fraternité».

La FAL est l'organisatrice des ALSH pour le compte de 9 collectivités ainsi que du SAJ Gergovie Val d'Allier.

Le rapport d'activités a été adopté 2197 mandats pour et 470 absentions.

Les récompenses



- Gérard Chanel, élu au CA de la FAL depuis 1983, Président de la Fédération de 2008 à 2014 : médaille d'or de la Ligue remise par Nadia Bellaoui
- Georges Dassaud, élu au CA et président de 1999 à 2008 : médaille d'or de la Ligue remise par Nadia Bellaoui
- Guy Grand, élu au CA de 2004 à 2016, rédacteur en chef d'Auvergne Laïque de 2006 à 2016 : médaille d'or de la Ligue remise par Jacques-Bernard Magner
- Michel Delaire, élu au CA de 2007 à 2016 : médaille d'or de la Ligue
- Yvon Pouget, président de l'AL de Blanzat, membre du CA de 2010 à 2016 : médaille d'or de la Ligue remise par Alexandre Pourchon.

Chacun a reçu le livre «L'utopie citoyenne» de Jean-Michel Djian qui a été remis aussi à :

Claudine Bressoulaly, présidente de l'Amicale Laïque de Cébazat

Bruno Gilliet, responsable du secteur vacances- ALSH de la fédération.

